

Zeitschrift: Berichte der Schweizerischen Botanischen Gesellschaft = Bulletin de la Société Botanique Suisse
Herausgeber: Schweizerische Botanische Gesellschaft
Band: 26-29 (1920)
Heft: 26-29

Vereinsnachrichten: Société botanique suisse : assemblée extraordinaire de printemps

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Société botanique suisse.
Assemblée extraordinaire
de printemps

du mardi 15 avril 1919, à 8 h. du matin à l'Institut botanique
de l'Université de Bâle.

Présidence de Mr. John Briquet.

52 personnes sont présentes, dont 34 de Bâle. Se sont fait excuser: MM. Schinz de Zurich, Flahault de Strassbourg, Ursprung de Fribourg, Bourquin de Porrentruy et Delafield de Lausanne.

La Société a été convoquée avec l'ordre du jour suivant:

1. Rapport présidentiel.
2. Fixation de la cotisation pour le prochain exercice.
3. Divers.

M. E. Steiger, président de la commission botanique bâloise, salue les botanistes suisses qui n'ont craint ni la distance, ni les communications défectueuses pour travailler ensemble à la science qui leur est chère; il célèbre l'union de tous par la botanique.

M. J. Briquet, président, remercie les Bâlois pour leur chaleureux accueil. Il dit ensuite qu'il réserve un rapport circonstancié pour l'assemblée annuelle à Lugano et qu'il se bornera à effleurer quelques questions. Tout d'abord il faut constater que nous avons dû interrompre nos publications faute d'argent. Heureusement que la Commission phytogéographique suisse est d'autant plus active et que grâce à la générosité de M. et Mlles Rübel elle nous distribue un travail chaque année.

Nos ressources extraordinaires sont épuisées par extinction du Fonds de garantie et comme nous ne voulons pas insister auprès de ces membres dévoués nous chercherons ailleurs.

La Société zoologique suisse ayant réussi à faire admettre une somme de 1500 frs. en sa faveur sur le budget de la S. H. S. N. pour 1919, nous pensons pouvoir en exiger autant de l'autorité fédérale pour 1920. Nous y sommes encouragés aussi par l'accueil fait à une demande des Archives des Sciences physiques et naturelles qui ont obtenu une subvention fédérale de frs. 2500 pour 1919.

Quant à la cotisation pour 1920, le Comité propose frs. 10. Cette proposition est appuyée à l'unanimité, une votation par circulaire décidera définitivement.

M. Ed. Fischer, président central de la S. H. S. N., rappelle que le C. C. a rappelé chaque année au Conseil fédéral la demande faite en 1914 par la S. B. S. et appuyée par le C. C. unanime. Il invite la S. B. S. à revenir à la charge en motivant sérieusement sa demande.

Bulletin. Le président annonce que nous avons dû nous limiter aux données essentielles en matière de progrès floristique, bien qu'il ne soit pas toujours facile de savoir où il convient de s'arrêter. Nous avons dû également réduire la bibliographie aux titres, attendu que nous ne pouvions pas demander, aux auteurs, des comptes-rendus que nous n'étions pas sûrs de pouvoir publier, étant donné l'insuffisance de nos ressources.

M. Ernst craint ces transformations, il faut que notre Bulletin demeure un tableau fidèle de la production botanique suisse. La question est renvoyée au Comité.

Bibliothèque. Le président annonce la dénonciation de la convention que nous avons signée avec l'E. P. F. Jusqu'ici aucun nouvel arrangement n'est survenu; le Comité suit l'affaire de près et espère que la réponse négative de l'E. P. F. ne sera pas définitive et que nous pourrons donner à Lugano la nouvelle d'un arrangement intervenu.

Dons. Il est annoncé le legs de frs. 200 fait par notre regretté collègue Th. Schlatter, Conseiller d'Instruction publique à St-Gall ainsi que le don de frs. 50 de Mr. Delafield à Lausanne.

Société botanique bernoise. Le Président salue la fondation d'une vivante section bernoise fondée et présidée par notre collègue Mr. Rytz, privat-docent à l'Université de Berne. Cette section est reçue par acclamations.

Délégués et vérificateurs de comptes. Nos délégués à l'assemblée annuelle de la S. H. S. N. à Lugano sont MM. Briquet à Genève et Jäggli à Bellinzona; les vérificateurs de compte pour 1918—1919 sont MM. Dr. Mayor à Perreux (Neuchâtel) et Jordan, pharmacien à Neuchâtel.

Séance levée à 10 h.

Pour le Secrétaire empêché:

Le Trésorier:
Prof. Dr. H. Spinner.